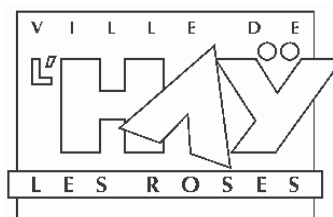


# PROJET EDUCATIF LOCAL

## VILLE DE L'HAY-LES-ROSES

MAI 2005



## Préambule

L'éducation est historiquement au cœur de la politique municipale de la ville de l'Haÿ-les-Roses. Notre cité est reconnue pour la qualité et la diversité de son offre éducative qui s'est enrichie et développée au fil des années et l'étude diagnostique rappelle ces éléments dans son constat. Les réflexions engagées au plan local par les représentants de l'Education Nationale, des associations de parents d'élèves et de l'Education Populaire, l'évolution des politiques publiques, conjuguées à la volonté municipale de mobiliser et de coordonner l'action de l'ensemble des partenaires éducatifs ont amené les acteurs locaux à l'idée de bâtir un projet éducatif local. La mise en œuvre d'un projet éducatif doit s'élaborer dans une logique de projection, de préparation de l'avenir qui repose d'une part sur des valeurs historiques dont l'école est un élément majeur et qui prennent en compte, d'autre part, les exigences et les contraintes de la société contemporaine. Aujourd'hui, l'éducation est un acte de la vie quotidienne qui concerne la société toute entière. Le temps de l'enfant et du jeune est constitué d'un temps social, d'un temps scolaire, d'un temps familial où parents, enseignants, éducateurs, animateurs, responsables associatifs jouent un rôle éducatif avec des objectifs qui leur sont propres. Même si l'école est un fondement de l'éducation, chacun, au-delà du système scolaire, doit assurer une part de responsabilité dans celle-ci. Force est de constater qu'il existe des lignes de démarcation qui paralysent à tous niveaux l'action éducative et qui font porter trop fortement, aujourd'hui, à l'Education Nationale le poids de la responsabilité collective. C'est parce que nous sommes convaincus de cette dimension sociale de l'éducation, parce que nous pensons que la famille, l'école et la cité, ensemble réunies, peuvent assurer cohérence, légitimité et innovations pédagogiques à nos actions, qu'il nous est apparu indispensable d'élaborer un PEL.

## L'étude diagnostique

L'engagement de la ville de l'Haÿ-les-Roses dans des actions éducatives et culturelles est un élément clé de la politique locale, facteur de cohésion sociale et d'épanouissement individuel, garant d'un développement territorial harmonieux. A cet effet, et afin de mieux dégager les forces et les faiblesses de notre politique enfance/jeunesse, nous avons souhaité réaliser un diagnostic ; présenté il y a maintenant douze mois, il fait apparaître quatre constats :

- 1) La population adolescente participe faiblement aux activités organisées et fréquente peu les structures à caractère éducatif ou culturel. Cette rupture est constatée dans de nombreuses villes et s'explique par la spécificité de l'âge adolescent. Elle pose néanmoins la question de l'adaptation et de l'évolution de l'offre.
- 2) Le choix des activités par les familles et les enfants est directement lié au lieu d'activité. Cette pratique de proximité présente un intérêt pratique mais ne favorise ni la mixité sociale, ni l'autonomie, ni l'appropriation de la ville dans sa globalité, encore moins le sentiment d'appartenance à cette collectivité.
- 3) L'inégalité d'accès à la culture et au développement des structures culturelles explique que des jeunes de certains quartiers, surtout dans les quartiers excentrés, ne sont pas concernés par les activités culturelles proposées par la ville. De plus, la représentation que se font les familles défavorisées des activités culturelles aboutie à un phénomène d'auto exclusion, voire de rejet, ce qui a un effet exponentiel sur l'inégalité d'accès à la culture.
- 4) Notre communication écrite est inadaptée à certaines catégories socioprofessionnelles, l'écrit touche peu les familles à niveau socioéconomique faible, majoritaire à Lallier, au Jardin Parisien ou à la Vallée aux Renards.
- 5) Le réseau associatif local est riche et propose des actions variées et de qualité ; pour autant, il est essentiel de mieux l'identifier et de le mobiliser autour d'actions partenariales.

## Bâtir un Projet Educatif Local

Convaincu que l'éducation est une responsabilité collective, il est nécessaire que le PEL, aide à dégager des stratégies éducatives claires d'éducation qui soient contractualisées avec l'ensemble des partenaires éducatifs et qui s'inscrivent dans la durée. Un tel projet doit permettre de mettre en cohérence les pratiques, et donner une vision plus positive, moins cloisonnée des actions. Cette approche se veut pragmatique et concertée. Le projet, vecteur d'éducation à la citoyenneté, doit favoriser la participation des enfants et des jeunes en organisant de manière cohérente des actions fondées sur les attentes et les besoins diversifiés des habitants autour de valeurs humanistes et de progrès. Le projet doit être fédérateur et regrouper des actions partenariales de qualité et favoriser l'engagement de la population, pour renforcer le sentiment d'appartenance à un territoire.

## ORIENTATION 1 : LA REUSSITE EDUCATIVE : UNE RESPONSABILITE PARTAGEE

Le territoire de l'Haÿ-les-Roses possède déjà un fort potentiel éducatif que les acteurs locaux, institutionnels et associatifs ont le souci permanent d'aménager, de développer, d'améliorer, sur la base d'un diagnostic partagé. Notre volonté de considérer l'éducation comme un moteur de développement territorial et de progrès humain nous amène à affirmer les positions de la famille, de l'école de la cité comme les piliers de notre action. Chacun doit veiller à avancer, à répondre à ses objectifs propres, en restant dans le cadre posé, dans une cohérence territoriale. Notre volonté doit s'inscrire dans la légitimation et dans l'affirmation des spécificités, des rôles et des missions de chacun.

En parallèle, Il y a nécessité à poursuivre l'amélioration de l'accueil, des jeunes dans le temps et dans l'espace, afin de faciliter l'accès de tous les publics, en restant au plus proche de leurs attentes, de leurs besoins et des capacités de chacun.

### LA FAMILLE

#### **Conforter les parents dans leur rôle éducateur**

Les parents sont les principaux éducateurs de leurs enfants, il faut les conforter dans ce rôle, dans leur légitimité, leur autorité et, pour ceux qui le souhaitent, offrir un soutien à la parentalité. Il faut lutter contre cette dualité entre la volonté d'être un « bon parent » (exigence sociale) et le sentiment parfois de se sentir démunir devant les difficultés éducatives et relationnelles. Nos actions doivent viser à renforcer les liens, les actions partenariales mises en œuvre conjointement par les parents et les professionnels

### L'ÉCOLE

#### **Favoriser la réussite scolaire**

La réussite scolaire reste un vecteur déterminant de réussite sociale et professionnelle. Cette réussite relève des moyens que l'Education Nationale est susceptible de mobiliser mais peut également être favorisée par la mobilisation de partenaires extérieurs à l'école. Améliorer la réussite scolaire de tous les enfants, et plus particulièrement de ceux scolarisés en ZEP ou sur les quartiers inscrits en politique de la ville, est une priorité.

#### **Atténuer les effets des ruptures liées à la scolarisation**

La journée de l'enfant, du jeune, est fractionnée sur différents temps, différentes structures ; il s'agit de pouvoir proposer à chacun un accueil éducatif cohérent, en continuum, sans rupture. Cette offre doit s'articuler autour d'objectifs éducatifs cohérents. Le travail doit permettre d'assouplir le choc des ruptures liées à la scolarisation et en particulier sur les temps de transition, d'orientation

ou d'insertion. Dans cette démarche, la confiance, la collaboration entre la ville, les associations et l'Education Nationale est un gage de succès

### LA CITE

#### **Développer une approche globale de l'enfant**

Notre réflexion porte sur une approche globale du temps de l'enfant, dans l'école, dans sa famille, dans ses loisirs, tout en prenant en compte les contraintes liées à son environnement socio-économique. Nous oeuvrons vers la mise en adéquation des rythmes individuels propres et imposés, des systèmes de relations avec les autres mais aussi des modes d'occupation et d'aménagement de l'espace. Nous devons aménager et développer durablement les espaces existants, créer de nouvelles structures, afin de faciliter la mise en œuvre de nos projets.

#### **Favoriser la dynamique de projets /l'innovation pédagogique**

L'ensemble des structures péri et post éducatives, en particulier les CLSH, doit donc se mobiliser - même si elles répondent à un besoin social de garde - pour concevoir et proposer des actions éducatives. Le fait que ces structures ne soient pas soumises à des programmes stricts, qu'elles fonctionnent sur un mode ludique, doit permettre une transmission, une réappropriation de certains savoirs. Agir en faveur d'une meilleure connaissance et appropriation du territoire, à travers ses spécificités, ses équipements, ses modes de déplacements, ses modes représentatifs, doit s'inscrire dans nos missions prioritaires.

## ORIENTATION 2 : FAVORISER L'EMERGENCE ET LA DIVERSITE DES TALENTS

Le temps libre doit se penser et se construire comme un véritable temps éducatif, un autre temps d'apprentissage. Ces temps libres, dans la journée du jeune, sont aussi ceux de l'apprentissage du savoir faire, du savoir être ainsi que du savoir « vivre ensemble ». Il faut noter que la notion de "temps", pour un enfant, se structure et se construit à travers l'adéquation de deux rapports différents : le temps "captif", imposé par l'adulte et le temps "libre", choisi parfois, que l'enfant doit apprendre à gérer. Enfin, la société accroît le temps libre. Les loisirs occupent chaque jour une plus large place ; l'enjeu est donc important. Ces moments doivent aussi permettre de dépasser une vision de l'enfant à travers son seul parcours scolaire. Le savoir faire et le savoir être sont à valoriser pour l'épanouissement individuel et collectif, et, plus concrètement, pour réussir pleinement une vie sociale et professionnelle.

### Développer les activités artistiques & culturelles

Ce point, depuis longtemps est l'un des axes forts de la ville que nous entendons encore développer, organiser, dans le cadre d'un projet global. Nous pensons que ces activités de découverte et de création permettent à l'enfant de développer sa personnalité. Elles représentent l'un des meilleurs chemins d'accès aux « apprentissages fondamentaux ».

Par ailleurs, nous souhaitons développer les activités scientifiques et techniques, qui correspondent à une réelle attente des familles et des jeunes et qui, de plus, s'inscrivent dans la continuité territoriale de la vallée scientifique et technique de la Vallée de la Bièvre.

### Le sport, un vecteur éducatif

L'activité physique et sportive, représente un levier intéressant de mise en œuvre d'actions citoyennes et interculturelles. Se dépenser, partager, rencontrer, apprendre l'esprit d'équipe..., le sport incarne l'action, l'engagement, la compétition et la fraternité ; nous sommes dans une conception du sport pour mieux vivre ensemble, pour voyager, pour partager, pour communiquer... On pourra mettre à profit les valeurs véhiculées par le sport pour développer les connaissances et les compétences qui permettent aux jeunes de développer leurs capacités physiques, ainsi que leurs capacités sociales telles que le travail en équipe, la solidarité, la tolérance et le fair-play dans un cadre multiculturel.

### Temps libre et temps choisi

Les analyses montrent que la qualité de la vie découle d'une meilleure gestion des temps ; en particulier, il faut signaler que ce sont les femmes et les habitants des quartiers populaires qui ont le plus de difficultés à lier temps de travail, temps familial et temps libre. L'observation de la spécificité des différents temps sociaux avec les rapports entre l'individualité et la société nous amène à poser le temps libre comme un temps choisi à caractère éducatif. Sa nature est double : à la fois libératoire par rapport à l'éducation imposée et régulatrice par rapport à l'intégration sociale.

## ORIENTATION 3 : AGIR POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Le PEL concerne l'ensemble du territoire ; pour autant, certains publics, rencontrent des difficultés. Les problématiques d'identification culturelle, la pression socio-économique, le chômage, les transformations de la cellule familiale, entraînent des situations qui placent les jeunes dans la nécessité d'un accompagnement adapté. Le diagnostic réalisé souligne l'émergence de familles fragilisées sur le territoire de l'Haÿ, en particulier, ce qui est nouveau, dans le quartier du centre. Il faut donc développer des actions spécifiques en direction de publics ciblés dont il faudra au préalable définir les attentes et les besoins prioritaires.

### Lutter contre l'échec scolaire

Le dispositif d'Accompagnement à la Scolarité, mis en place prioritairement pour les élèves en difficultés doit être développé, et les actions répondant aux principes de la Charte encouragées et valorisées. Dans ce cadre, une attention particulière devra être portée sur la mise en œuvre d'actions partenariales, avec l'école, le collège mais aussi le réseau d'associations locales.

### Favoriser la mise en place d'actions de prévention

Ces actions éducatives s'adressent à tous, mais en fonction de leur thématique, un public pourra plus particulièrement être ciblé. Elles relèvent d'une double militance, celles des acteurs civils bénévoles et professionnels et des acteurs institutionnels et politiques. Les mises en œuvre devront découler des analyses du diagnostic mais aussi de la réflexion de l'ensemble des partenaires afin de cibler au mieux les axes territoriaux prioritaires. L'axe de prévention des conduites à risques doit se généraliser et se développer. Par ailleurs notre ville, « Amie des enfants » pour son engagement en faveur des droits de l'enfant et de la prévention des maltraitances, doit continuer à développer des actions en ce sens.

### Lutter contre l'illettrisme

La lutte contre l'illettrisme constitue une priorité sur le territoire, tant dans le cadre de l'accueil des non francophones que dans celui de l'éducation permanente. Ce phénomène est un vecteur trop important d'exclusion sociale ou professionnelle et notre action devra veiller à une prise en compte sociale en parallèle à l'enseignement. Cette action devra se développer autour de critères

de détection dès le plus jeune âge et se mettre en place autour d'une prise en charge dans la durée, sur un diagnostic individualisé.

### Favoriser l'accès et l'éducation aux multimédias

La connaissance, la maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication, sont une clé essentielle de l'intégration sociale et professionnelle. La capacité à décrypter l'implicite dans une image, de créer une distance avec l'information, suppose une éducation à l'audiovisuel, à l'outil informatique. L'objectif est de rendre les nouveaux médias accessibles à tous, de manière conviviale et ouverte à la relation à l'autre en particulier avec les parents. Le fossé culturel entre la « culture traditionnelle » et les formes de cultures propres aux jeunes issues du monde de l'audiovisuel, des loisirs, de l'informatique, doit inciter à imaginer des approches complémentaires sur un même contenu.

## ORIENTATION 4: SENSIBILISER AU "VIVRE ENSEMBLE"

Notre société est confrontée à des phénomènes d'injustices sociales, de repli sur soi, de communautarismes, qu'ils soient religieux, ethniques ou territoriaux. Nous avons à trouver l'équilibre entre notre idéal républicain, notre idéal du « vivre ensemble » qui s'incarne dans notre devise républicaine, et la réalité quotidienne faite de contraintes et d'intérêts particuliers. Les valeurs de la République offrent le cadre du « vivre ensemble » qu'il faut défendre et faire vivre au quotidien dans nos actions, nos quartiers, nos écoles, nos associations, dans toutes les dimensions de la vie culturelle. Il s'agit à travers ces actions, de sensibiliser tous les habitants à la vie de leur quartier, de leur ville, de développer une éducation active à la citoyenneté.

### Favoriser les échanges interculturels, intergénérationnels et inter-quartiers.

C'est à travers l'ouverture au monde, aux autres, à la différence que chacun, tout au long de sa vie, se construit une personnalité, une identité. C'est cette philosophie qui permet aux jeunes d'évoluer, de se confronter, de s'intégrer, de participer à l'évolution de nos sociétés. Nos vies, nos sociétés multiplient des espaces privés dans l'espace collectif ; nous souhaitons au contraire multiplier des espaces, des moments, de rencontre de l'autre, d'échanges et de découvertes.

### Favoriser la mixité filles / garçons.

Le respect de soi et de l'autre, préalable à toute vie en société, essentiel à une égalité authentique et concrète entre les sexes, reste à conquérir par une éducation au quotidien. Il reste donc à faire vivre dans chacune de nos actions le principe de la mixité. Au-delà, il s'agit d'œuvrer activement pour une éducation non sexiste, en analysant nos pratiques, en refusant les stéréotypes et en analysant les supports pédagogiques. Nos actions (d'éducation, d'orientation, d'insertion, etc.) sont encore trop souvent dictées par de fausses représentations des rôles sociaux ; elles aboutissent à des partages devenus traditionnels, à une division sexuée des savoirs, des métiers, des loisirs.

### Favoriser la participation des plus de 13 ans

Il est à noter la faible fréquentation des plus de 13 ans. L'offre éducative en direction de ces jeunes doit, entre autre, tendre vers une prévention des ruptures et de l'enfermement dans des conduites à risque. En effet, chacun des ateliers, chacune des activités proposées devront servir de levier à une éducation à la citoyenneté, à une plus grande socialisation, à un engagement autour d'un projet. Les spécificités de cet âge, mais aussi la vitesse d'évolution de notre société participe à l'isolement de la jeunesse.

Notre action doit viser à rompre cette rupture sociale et générationnelle. Ce public de plus de 13 ans mérite d'être pris en compte de manière différenciée au niveau de la démarche et de l'offre en fonction de tranches d'âges (13-15 ans, 15-18 ans) mais aussi en fonction du degré d'autonomie, de socialisation ou de maîtrise technique.

## ORIENTATION 5: DEVELOPPER UNE DEMARCHE DE PROJETS PARTICIPATIFS

Le PEL est un outil pour confronter des opinions, participer à des choix, être source de propositions pour faire en sorte que les jeunes deviennent les acteurs de leur avenir. Il doit aussi permettre de donner la parole (et de l'entendre) aux habitants et en particulier aux jeunes. Faire participer les habitants, les parents, les jeunes, les usagers, instaurer l'action partenariale comme principe, amener chacun à s'impliquer et à s'approprier les projets, doit permettre de mieux faire lien avec son environnement, son voisinage, son territoire.

Le partenariat, la démarche participative est un gage, un principe d'efficacité.

### Organiser la participation des jeunes.

Nous souhaitons que les enfants, les jeunes s'approprient et mettent en œuvre certains projets. Cette démarche repose sur l'adéquation entre les projets et les aspirations des jeunes et sur leur volonté à s'engager. Nous devons veiller à permettre à chacun de s'impliquer dans la vie sociale, locale en formant les futurs citoyens, en développant nos actions sur la base de la participation, de la responsabilisation, de la prise d'initiatives. Cette démarche se veut progressive et passera par des projets idéalement directement initiés par des jeunes mais aussi par la ville ou des acteurs locaux. Notre priorité d'action est fondée sur l'accompagnement de projets de jeunes.

### Soutenir et encourager l'implication collective des parents

Agir dans le cadre d'une éducation partagée, c'est aussi permettre aux parents qui le souhaitent, qui le peuvent, de participer aux réflexions, aux décisions, aux actions mises en place. Il faut bien sûr mieux connaître leur point de vue, favoriser leur mobilisation et leur implication au sein des instances éducatives. Pour autant une remise en question de chacun est nécessaire pour garantir leur participation, leur représentativité au sein de chaque structure éducative et pour développer leur participation active.

### Accompagner, encourager la vie associative

La vie associative est porteuse de cohésion sociale ; la connaître, la soutenir, l'encourager est un enjeu social majeur pour le développement de la ville. Elle représente une force vive de proximité qui permet de développer la vie démocratique et le dialogue civique et social de notre cité. S'engager dans

l'esprit associatif de la loi de 1901 est aussi un moyen de favoriser l'engagement bénévole sans distinction d'âge, de sexe ou de race.

### Construire et faire vivre un projet culturel territorial

La ville depuis longtemps a fait de l'activité culturelle un point fort qui intéresse et mobilise un grand nombre de citoyens. La construction d'un projet culturel territorial négocié et concerté doit permettre de fédérer un grand nombre de personnes par nature très diversifiées. Ce projet représente aussi un bon support pour inscrire en articulation les projets d'école et associatifs tout en permettant de conceptualiser les formes de culture proches des jeunes. Par ailleurs, cet engagement doit permettre, notamment à travers le CEL, d'informer les jeunes sur les institutions et leur rôle, puis éventuellement, d'engager des relations partenariales avec ces dernières.

---

## ORIENTATION 6 : COMMUNIQUER / FORMER / ACCOMPAGNER / EVALUER.

### Communiquer

Le diagnostic révèle l'importance d'une transmission de l'information et d'établir un plan de communication efficace. Cela doit se développer sur la base d'outils adaptés à la diversité des publics mais aussi à travers une communication interactive qui offre à chacun la possibilité d'être tantôt émetteur, tantôt récepteur de l'information. Les actions visant à développer une stratégie de communication directe de proximité seront à mettre en avant.

### Former

Le diagnostic, mais aussi les diverses évaluations du PEL ont montré que l'une des faiblesses du dispositif réside dans le manque de formation des acteurs mais aussi dans la difficulté à définir des plans de formation cohérents. Il est donc impératif de répondre à cette carence, et de présenter la formation comme un levier essentiel du projet.

### Accompagner et piloter

On ne peut considérer que la réussite du projet est uniquement dépendante du choix de la méthode et des outils utilisés. Il apparaît une véritable nécessité de mettre en place d'une instance d'accompagnement – de pilotage – en charge de certaines missions. Il s'agit, en effet, d'avoir un référent de projet, une interface entre différents projets qu'il faut fédérer, organiser, mettre en cohérence et organiser l'évaluation.

### Evaluer

L'évaluation du PEL se doit d'être construite sur une base participative ; elle se doit d'impliquer, d'associer l'ensemble des acteurs locaux. En effet, l'appropriation des résultats produits ne pourra se faire que si l'ensemble des partenaires a pu donner son point de vue sur la réalisation des actions. Par conséquent, il faudra veiller à favoriser des travaux d'analyse en commun, des échanges sur l'appréciation des résultats, d'une part entre les acteurs locaux, d'autre part entre les pilotes locaux et les représentants départementaux des dispositifs CEL, CTL participant au PEL.

L'évaluation devra devenir un outil d'aide à la décision pour ajuster les objectifs et les moyens du PEL aux réalités de terrain, aux intérêts et attentes des jeunes et des familles. Il s'agira de capitaliser de la connaissance sur la mise en œuvre du PEL, de vérifier la relation entre les résultats produits et les objectifs attendus mais aussi de produire une critique objective de la politique mise en place, tant pour les enfants que pour les jeunes.

Enfin, cette démarche devra permettre aux acteurs locaux d'avoir une vision plus distanciée des actions mises en place.